

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL

1- Désignation d'un secrétaire de séance et adoption du conseil municipal précédent

ELECTIONS MUNICIPALES

2- Mise à disposition de salles municipales aux candidats aux élections municipales 2026

FINANCES

- 3- Budget général 2025 Décision modificative n°2
- 4- Présentation des orientations budgétaires 2026 Débat

URBANISME

- 5- Signature d'un avenant à une convention d'action foncière avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée
- 6- Avis sur une consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par Valdefis
- 7- Signature d'une convention de servitude avec ENEDIS
- 8- Signature d'un protocole transactionnel
- 9- Modification de deux fiches de lots de la tranche 5 de la ZAC de la Grimoire

GRANDS PROJETS

- 10- Demande de subvention auprès de La Roche-sur-Yon Agglomération relative à l'enveloppe de fonds de concours Travaux de voirie secteur de la Croix
- 11- Avenant n°1 à la convention avec le SyDEV n°2024.ECL.0763 relative à la réalisation d'une opération d'éclairage dans le cadre de la création d'un giratoire du Sensis

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

12-Vote d'une subvention exceptionnelle au profit du CPRM

ENFANCE ET JEUNESSE

13-Evolution du Règlement Intérieur du restaurant scolaire et des accueils de loisirs "les P'tits Loups" et "Majic"

POLICE MUNICIPALE

14-Vote de la convention avec Depann'Auto Yonnais relative à la mise en fourrière des véhicules

INTERCOMMUNALITE

15- Vote d'une convention d'adhésion à un groupement de commandes avec la Roche-sur-Yon Agglomération relative aux prestations liées aux travaux

- 16-Vote d'une convention entre la commune et l'Association des Maires et Présidents des Communautés de Vendée pour l'accompagnement dans l'élaboration de son schéma communal de défense extérieure contre l'incendie
- 17- Présentation du rapport d'activité 2024 de La Roche-sur-Yon Agglomération
- 18- Conseiller numérique : ratification des décisions de la conférence du 30 septembre 2025

PERSONNEL

- 19- Création d'emplois non permanents
- 20-Création d'emplois d'agents recenseurs vacataires et définition des modalités de rémunération

DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

QUESTIONS DIVERSES

TOUR DE TABLE